

L'Estafette

Anvinoise



Janvier 2015 N° 22

Le journal d'informations communales

EDITORIAL

J'ai proposé au conseil municipal, élu en mars 2014, d'adapter notre communication municipale en proposant désormais une parution trimestrielle de l'Estafette. Vous allez découvrir, dans ces 4 pages, certaines réalisations de l'année écoulée en photos, des informations sur des associations, des renseignements pratiques, le calendrier des fêtes et des nouvelles du Ternois.

L'année 2015, qui s'ouvre devant nous, sera une année au cours de laquelle nous serons invités à exprimer notre opinion lors des élections départementales (22 et 29 mars) puis régionales (en décembre). Le recensement de ce début d'année (Christelle Pomart ou Dolorès Rousselle viendront à votre rencontre) nous éclairera sur les perspectives d'évolution de notre population et sur les conséquences budgétaires.

Vous le savez, les décisions du gouvernement vont avoir des conséquences sur l'équilibre du budget communal. Avec des dotations en baisse, des choix devront s'opérer et nous contraindre à des économies sur le fonctionnement pour tenter de poursuivre notre développement sans impact sur notre fiscalité propre.

A chacun, au nom du conseil municipal, du personnel et des membres du CCAS, j'adresse mes vœux pour la nouvelle année. Que celle-ci vous permette de réaliser tout ce que vous entreprendrez, tant au niveau personnel, familial, qu'associatif ou professionnel. Comme auparavant, les élus continuent d'être à votre écoute et à votre disposition.

André OLIVIER, Maire d'ANVIN.



La chaufferie bois et le réseau de chaleur, le silo, l'isolation de l'école primaire, la pose de la ventilation se terminent. La mise en service se fera prochainement.



Les travaux de peinture intérieure de la salle des fêtes ont été effectués par du personnel intercommunal et Doris.

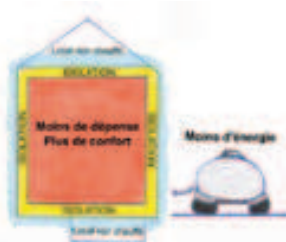


RES : Relais Emploi Solidarité. A Fruges, à St Pol, vous pouvez rejoindre l'association au 03 21 03 43 33. La priorité est donnée aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Relais Emploi Solidarité les aide à trouver un emploi temporaire rémunéré afin de garder le contact avec le monde du travail et parfois même pour acquérir de l'expérience. Ceci n'est réalisable que si des partenaires font appel à RES. C'est pourquoi l'association recherche constamment des entreprises, collectivités locales, agriculteurs, bailleurs sociaux, associations et même des particuliers qui ont besoin de main d'œuvre à court ou long terme.



**Bien rénover son logement,
et connaître toutes les subventions**

L'Espace Info-Energie du Ternois est un service public d'information auprès des habitants, sur toutes les questions liées aux travaux de rénovation, de construction, ou simplement concernant la réduction des factures d'énergie. Des permanences sont ouvertes près de chez vous, où le conseiller Maximilien FERIAU, vous apporte des réponses gratuites, neutres et objectives sur des aspects techniques, financiers (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, primes énergie...), ou réglementaires.



Coordonnées du conseiller : 06 12 65 77 22



Le pays du Ternois élabore son **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale. Autrement dit, les élus avec les partenaires associés réfléchissent aux stratégies pour préparer l'avenir de notre territoire rural autour de St Pol.

Dans ce schéma pour les 15 ans qui viennent, Anvin est reconnu comme étant (avec Heuchin et Pernes) un des pôles de proximité du territoire avec des atouts à mettre en avant : présence d'un arrêt de trains, de dessertes de bus, d'un tissu économique et commercial dynamique à préserver.

La commune, qui dépend du Règlement National d'Urbanisme doit se doter d'une **Carte Communale** afin de zoner le territoire d'Anvin en secteurs C (dans lesquels les constructions sont autorisées) et des secteurs NC (dans lesquels, sauf exception, les constructions ne sont pas autorisées).

C'est le travail qu'une commission municipale, avec l'aide du cabinet Urbycom, a débuté. L'élaboration de ce document d'urbanisme sera terminée dans le courant du premier semestre. Après cette date, les autorisations d'urbanisme seront traitées localement par le service d'urbanisme de la communauté de communes.

DECHETTERIE

JOURS	FONTAINE LES BOULAINS			
	MATIN		APRÈS-MIDI	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
lundi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
mardi	10H 12H		FERMÉ	
mercredi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
jeudi	FERMÉ		14H 18H	14H 17H
vendredi	FERMÉ			
samedi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H

Du côté des personnels de la commune :

Avec l'embauche des trois contrats d'avenir au cours des dernières années : Doris et Angélique en 2013 et Julien en 2014, l'effectif global est de 13 personnes réparties en plusieurs services :

*Secrétaire de mairie : Nathalie B

*Services techniques masculins : Pascal D, Yannick L, Jean-Charles W, avec Julien D et Doris L

*Services techniques féminins : Catherine G, Annie G, Nathalie K, Christelle L, Valérie L, Dolores R et Angélique W.

Dans le cadre de leur travail quotidien, au service de la collectivité et des citoyens (petits et grands), ils sont parfois l'objet de critiques ou de remarques qui ne reflètent pas leur travail.

Avec les adjoints et les conseillers délégués, je suis le garant de leur travail. Nous sommes à votre disposition pour en discuter, afin d'améliorer le service rendu.

Du côté des commerçants et artisans anvinois....



Madame TROLLE, Monsieur LEFEBVRE et le personnel de la pharmacie de la vallée travaillent, depuis la mi-décembre, dans des nouveaux locaux, sortis de terre après plusieurs mois de travaux. Sur la rue d'Hesdin, ce bâtiment répond aux normes actuelles en terme d'accès PMR et offre des conditions de travail modernes.

Du côté des associations anvinoises...

*L'association **Entraide Solidarité**, dont le siège social est en Mairie d'Anvin, peut apporter une aide, un conseil, une écoute pour accompagner les familles ou des personnes dans la difficulté, en complément des aides apportées par les services sociaux ou CCAS. Un espace vestiaire est ouvert les jeudis et vendredis après midi à côté de la mairie d'ANVIN. Mme Delmotte, nouvelle présidente (depuis l'assemblée générale de novembre 2014) et les membres du bureau sont à l'écoute des demandes pour proposer de nouvelles actions, des ateliers...

ATRE : Artois Ternois Récupération Emploi.

Association basée à St Pol sur Ternoise
(tel : 03.21.03.72.84)

avec un magasin situé rue de Canteraine
(ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h)

Depuis plus de 20 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales et du Conseil Général.

Galette des Rois à la Frangipane

Pour 8 Personnes : 2 pâtes feuilletées, 125g d'amandes en poudre, 125g de sucre en poudre, 125g de beurre mou, 2 œufs + 1 jaune, 1 cuillère à soupe de rhum, 1 fève



Préchauffez votre four Th.7/8 (220°).

Travaillez le beurre mou et le sucre au fouet jusqu'à ce que le mélange soit homogène et mousseux. Ajoutez la poudre d'amandes, les 2 œufs et le rhum. Mélangez bien. Déroulez la pâte sur la plaque du four en conservant la feuille de cuisson.

Garnissez le centre avec le mélange et étalez jusqu'à 2 cm du bord. Déposez la fève. Recouvrez avec la deuxième pâte feuilletée. Soudez les deux pâtes en pressant le tour avec vos doigts, puis retournez le bord comme un ourlet en le pressant. Marquez le bord avec les dents d'une fourchette. A l'aide d'un pinceau, badigeonnez la surface de la galette avec le jaune d'œuf dilué dans un peu d'eau froide. Avec la lame d'un couteau, dessinez des croisillons sur le dessus. Piquez légèrement la pâte pour éviter qu'elle ne gonfle trop. Faites cuire la galette 20 minutes environ.
Bonne dégustation !!!

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les mardis et vendredis après la classe, donnent l'occasion aux enfants qui les fréquentent de découvrir certaines activités ou de s'initier à d'autres pratiques.

Encadrés par des adultes formés, ces temps sont de bonnes occasions de vie en groupe et développent des compétences.

Une participation financière est demandée aux familles (une partie devrait pouvoir être remboursée par un crédit d'impôts pour les enfants de moins de 6 ans), celle-ci couvre une partie des frais engagés par la collectivité,

qui touche une aide de l'Etat.



ETAT CIVIL : Année 2014

DECES :

VERHOFSTADT Camille le 31 décembre 2013 à 88 ans
BOUCHARD veuve DJERRAHI Colette le 04 janvier à 89 ans
LECONTE veuve DUMETZ Juliette le 30 janvier à 93 ans
DENQUIN Frédéric le 21 février à 36 ans
CARETTE Coralie veuve ROBBE le 16 avril à 93 ans
PAYEN veuve AVIGNON Marcelle le 16 avril à 93 ans
MONCHY Léon le 20 avril à 88 ans
TRUPIN épouse MOLON Thérèse le 24 avril à 77 ans
LOCMANT Pierre le 09 juillet 2014 à 87 ans
MAENHAUT veuve TOUAGUI Nadine le 16 août à 65 ans
LUSSIEZ veuve GASTON Josette le 15 novembre à 85 ans

MARIAGES :

Marie DESGROUSILLIERS et Romuald CHAVENEAU le 17 mai
Virginie MAILLOT et Jean-Luc GOUDALLE le 12 juillet
Marjorie VAILLANT et Yassine MOUSSAFIR le 02 août
Sandrine FRAU et Ludovic MARTEAU le 09 août
Sabrina LABITTE et Alain BOUCHER le 30 août

NAISSANCES :

LECLERCQ Corentin le 15 février
DUBERNAY Alizéa le 25 juillet
MERLIN Jean le 08 août
LEGRAND Océane le 15 septembre
LARUELLE Sébastien le 1^{er} novembre
CATRY Louane le 17 novembre
PAILLART Ana le 02 décembre

TARIFS :

*Restauration scolaire : 3 € pour les élèves du RPI,
*Garderie : 2 € la séance, 5 € pour trois séances, 10 € pour 7.
*TAP : Par période scolaire : 25 € pour deux séances par semaine, 15 € pour une séance par semaine

Calendrier des fêtes du 1^{er} trimestre 2015

11 **janvier** : Cérémonie des vœux
17 : Repas dansant de l'association des chasseurs
7 **février** : Soirée carnaval par les parents d'élèves du RPI
8: Thé dansant des Etincelles
14 : Repas dansant du Club de l'Amitié
24 : Carnaval des enfants par le Syndicat d'Initiative
28 : Don du sang
1^{er} **mars** : Loto par l'association des chasseurs
4 : Repas partage de la paroisse
8 : Apéritif par les Etincelles
21 : Soirée du Comité des fêtes
28 : Parcours du cœur par le S. I.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	Fermeture
Mercredi	8h30 - 11h30	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	Fermeture
Samedi	Fermeture	Fermeture

Rédaction : Membres du conseil.

Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

Maquette : Mairie d'Anvin

Impression : Cré@ Repro

Site internet de la commune :

www.anvin-62134.com

Pour contacter le maire :

Tél : 06.18.48.38.40

maireanvin-a.olivier@orange.fr

Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38

l'Estafette